

LE JOUR
18 AVRIL 1952

POLITIQUE INTERIEURE – LE SYSTEME EST FAUSSE

Nous avons de la politique intérieure du Liban une expérience suffisante pour pouvoir affirmer que cette politique est déficiente. Peut-être ne l'a-t-elle jamais été plus. Si nous ne le disions pas, qui aurait le devoir de le dire avec plus de simplicité et de bonne foi ? Attendrons-nous de plus graves dégâts pour mieux défendre l'ordre ?

Tout le système est faussé par un déplacement de l'autorité et des responsabilités. Pendant ce temps les forces de désagrégation s'organisent. Cela il faut l'affirmer avec une extrême rigueur.

Que la situation comme elle est soit passionnément défendue par ceux-là qui en vivent, qui s'en étonnera ? Pour notre part nous faisons ce que nous pouvons pour ne devoir rien à la République. Nous luttons depuis trente ans au moins pour conserver entière cette liberté de jugement et de discours qui se fait plus rare d'année en année. Notre bilan de citoyen, nous le dirons sans ambages, nous fait, pour longtemps, croyons-nous, le créancier de l'Etat.

Les Libanais sont des hommes quand même et l'on doit leur tenir un langage viril. Certains procédés de gouvernement, s'ils ont plus longtemps la faveur de ceux qui gouvernent, nous mettrons brusquement un matin ou l'autre devant un drame dont personne ne peut vouloir. Personne sauf ceux-là pour qui le désordre est le chemin de la victoire. Il y a ici une désapprobation, un mécontentement qu'on ne doit plus ignorer. Si on pouvait y remédier en silence, sans doute le ferait-on ; mais le silence ne guérit plus.

Il suffirait de peu pour empêcher le pire. Mais, dans l'indifférence systématique, il finit par y avoir une sorte de provocation.

Le Liban était un pays d'équilibre où le désordre a le jeu facile. Nous ne rendrions service à personne en laissant le peuple dans l'euphorie d'une fausse sécurité.

Notre vocation, notre métier à nous Libanais est d'être dans le Proche-Orient le rempart de la raison et de l'ordre. Cela suppose une machine administrative un peu réglée et des fonctionnaires qui ne soient pas sollicités par le communisme, par les mauvais instincts ou par le désespoir. Ce qui manque le plus à l'Etat libanais c'est cette justice distributive qui reconnaît autant qu'il se peut, à chacun son droit, et dont l'objet même est de faire du serviteur de l'Etat, l'homme des vertus civiques et de la conscience professionnelle.

Nous n'irons pas plus loin ce matin dans un témoignage qui s'imposait. La première étape à souhaiter, c'est que des résolutions irrévocables soient prises ; la seconde, c'est que l'autorité légitime cesse de déléguer déplorablement le pouvoir comme elle fait ; la troisième, c'est qu'un regroupement de toutes les forces libanaises s'amorce.

Le Liban n'est pas seulement une collection de villages et de profitables intrigues, il faut qu'on le comprenne à la fin.